


Un accident de voiture?

Contactez-nous au
+32 (0)2 406 30 00
 24h/24, 7j/7



JJBEA125777031118909501
 Mr GOBLET, CHRISTIAN
 Rue des Quairelles, 19
 5650 WALCOURT

999/013267

Madame, Monsieur,

Bruxelles, le 14/12/2020

Nous avons le plaisir de vous envoyer votre nouvelle carte internationale d'assurance. Il s'agit d'un document officiel qui répond aux conditions imposées par le Bureau Belge des Assureurs Automobiles (www.bbaa-bbav.be) et qui doit dorénavant être imprimé sur du papier blanc.

Assurez-vous d'avoir toujours ce document avec vous lorsque vous roulez avec votre véhicule.

Nous vous souhaitons d'agréables trajets, en toute sécurité.

Bien cordialement,

Le président du Comité de Direction

1. INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD 1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE						2. EMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU BELGE DES ASSUREURS AUTOMOBILES					
3. DU VALABLE AU						4. Code pays/Code Assureur/Numéro					
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année	B 0058 N° 60.078.3701 0001					
23	12	20	22	01	22						
(ces deux dates comprises)											
5. Numéro d'immatriculation (ou à défaut) N° chassis ou N° du moteur : 1XGB309						6. Catégorie du véhicule*			7. Marque du véhicule		
						A			FORD MONDEO +Remorque<750kg		
						F					
8. VALIDITE TERRITORIALE											
Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire, consulter www.cobx.org). Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance.											
Pour l'identification du Bureau approprié, voir www.cobx.org ...											
A	B	BG	CY	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	
GB	GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	
N	NL	P	PL	RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	
AZ	BIH	BY	IL	IR	MA	MD	MK	MNE	RUS	SRB	
TN	TR	UA									
La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter http://qc-territorial-validity.cobx.org .											
9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou utilisateur du véhicule)											
Mr GOBLET, CHRISTIAN Rue des Quairelles, 19 5650 WALCOURT											
10. Cette carte a été délivrée par :						11. Signature de l'assureur					
P&V Assurances sc (VIVIUM est une marque de P&V Assurances) Rue Royale 151 1210 Bruxelles Siège social Tél. 02/406.35.11						pour P&V Assurances sc Hilde Vernailen, Président du Comité de Direction					
Siège d'Anvers Tél. 03/244.66.88											

Renseignements utiles

Votre producteur : Bureau Werion Tél : 071/61.15.62

Un accident en Belgique avec votre véhicule, appelez le +32 (0)2 406 30 00, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

* CATEGORIES DE VEHICULES - CODE:

A. Automobile
 B. Motocyclette

C. Camion ou Tracteur
 D. Cyclomoteur

E. Autocar ou Autobus
 F. Remorque

G. Autres

